

Révolution numérique et évolutions des mobilités individuelles et collectives (transport de personnes)

Déclaration du groupe de la CGT-FO

La révolution numérique bouleverse nos sociétés à l'instar de la révolution industrielle du XIX^{ème} siècle. Avec la montée en puissance de l'économie numérique, nos modes de production et de consommation ont évolué à une vitesse sans précédent. Le transport ne peut échapper à cette révolution, les modes de déplacement de l'Homme ayant toujours été intimement liés au degré d'avance technologique.

Le domaine du transport touche l'ensemble de nos citoyens sans exception. Comme le démontre l'avis, le virage numérique dans ce secteur d'activités fera évoluer notre conception du transport et sera sans aucun doute un facteur majeur de progrès. Pour cela, FO tient à insister sur le rôle fondamental de l'État tant en termes d'innovation, de développement industriel qu'en tant que garant des libertés individuelles et de la capacité de chacun à utiliser les nouveaux outils de la mobilité. C'est pourquoi le groupe CGT-FO soutient les préconisations émises dans cet avis qui permettent à tous les citoyens et sur l'ensemble du territoire de bénéficier d'un véritable accès à une mobilité de qualité.

Par ailleurs, si le groupe CGT-FO partage bon nombre des préconisations contenues dans l'avis, nous souhaitons néanmoins insister sur trois éléments importants qui conditionnent cette révolution numérique à savoir : la sécurité, la fiabilité et l'emploi.

En matière de sécurité, il est nécessaire d'améliorer la conception des systèmes numériques et de renforcer leur contrôle. L'anticipation des risques et des vulnérabilités passe notamment par la cryptologie, la virologie ou encore la définition de modèles et de politiques de sécurité. Dans ce cadre, l'État doit jouer pleinement son rôle d'orientation, de stratège mais aussi d'acteur à travers la recherche publique. Cela nécessite des moyens publics et l'intégration de ces problématiques dans la formation initiale et les formations qualifiantes.

Face à l'importance du numérique dans notre quotidien, il est plus que nécessaire de pouvoir garantir à tous la fiabilité des systèmes informatiques utilisés. La plupart des activités humaines, y compris celles de la vie courante, sont désormais dépendantes du numérique : cette facilité et ces améliorations ne peuvent se faire sans assurer préalablement, d'une part, la sécurité et le contrôle, d'autre part, la fiabilité et la continuité. En matière de transport, le risque est d'autant plus élevé qu'il peut conduire à des accidents graves. FO demande à ce que l'Agence nationale de la recherche, ainsi que l'ensemble du réseau scientifique et technique de l'État en matière de transport, disposent

des moyens suffisants en matière de recherche fondamentale, d'innovation, d'adaptation, de normalisation et de réglementation.

L'économie numérique, contrairement aux révolutions industrielles passées, crée de la valeur sans pour autant créer des emplois. De nouveaux outils tels que les réseaux sociaux ont un poids économique considérable mais n'emploient que quelques milliers de personnes contrairement aux autres filières technologiques. L'évolution numérique a néanmoins un impact sur les emplois existants (transformation voire suppression) et sur les qualifications. Aussi, pour FO, une véritable démarche prospective, soutenue, initiée par les pouvoirs publics au niveau national et en lien avec les branches professionnelles, devrait avoir pour mission de déterminer une cartographie des nouvelles qualifications et le cas échéant de nouveaux métiers, ainsi que ceux appelés à disparaître.

Dès lors, pour FO, il est indispensable que les pouvoirs publics anticipent les besoins de formation, de façon à permettre aux interlocuteurs sociaux dans les branches professionnelles et parfois en interprofessionnel de définir les réponses, par la formation professionnelle, par l'évolution des qualifications et classifications, et par la mise en place d'indispensables passerelles entre les filières et les secteurs d'activités. Ainsi, les évolutions inhérentes au numérique seront au mieux intégrées et non subies.

Le groupe FO tient à remercier les rapporteurs pour le travail et l'écoute apportée à la constitution de cet avis et le votera.